

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 14 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

Objet de la Délibération :

Subventions aux associations 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le quatorze avril

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre- M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude - Mme GAURENNE Sylvie - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absente excusée : Mme INGLES Martine

Secrétaire de séance : Mme GAURENNE Sylvie

Date de convocation : 8 avril 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide les subventions aux associations 2025 suivantes :

2025 / 018

Extrait du registre

ASSOCIATIONS	
RACC	450 €
Football Club Cerdagne Font-Romeu Capcir	150 €
ASSO SCLEROSE EN PLAQUES	100 €
VAINCRE LA MUCOVICIDOSE	100 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	300 €
PECHE ET PROTECTION EN MILIEU AQUATIQUE	100 €
CLUB DE GLACE FONT ROMEU	150 €
ADMR	150 €
AMF Téléthon	100 €
RESTOS DU COEUR	200 €
HOCKEY CLUB CERDAGNE CAPCIR	150 €
CHEMIN FAISANT	100 €
ECOLE DE MUSIQUE CAPCIR HAUT CONFLENT	150 €
SKI CLUB CAPCIR HAUT CONFLENT - Ski de fond	100 €
SKI CLUB ESPACE CAMBRE D'AZE	650 €
TRAIL CAMBRE D'AZE	650 €
ASSO PARENTS D'ELEVES CAPCIR GARROTXES	50 €
ASSO PARENTS D'ELEVES RPI DU CAMBRE D'AZE	200 €
Total - Compte 65748 CCAS	3 850 €

Des aides ponctuelles pour des manifestations-activités locales sur le budget principal sont décidées comme suit :

Comité d'animation	SACEM + aide matériel-fournitures- logistique
CLUTJ	Dotation en matériel
Naturiders	Dotation en matériel

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

Accusé de réception en préfecture
066-216601880-20250414-2025-018-DE
Date de réception préfecture : 17/04/2025

